

Formation initiale minimale obligatoire

La **Formation initiale minimale obligatoire (FIMO)** est, en France, une attestation obligatoire pour les personnes débutant dans le transport de marchandises ou de voyageurs avec des véhicules des permis de conduire du groupe lourd.

Conditions d'obtention

Une formation en auto-école ou en centre spécialisé est nécessaire. Sa durée est généralement de 4 semaines (156 heures en marchandises, 140 heures en voyageurs) et comporte une partie théorique et une partie pratique sur véhicule. Son obtention dépend de la réussite à l'évaluation finale qui se présente sous la forme d'un QCM et d'une épreuve pratique. Être titulaire d'au moins un permis du groupe lourd : C, E(C), D, E(D).

□ Programme

- Perfectionnement à la conduite des véhicules lourds de transports de marchandises ou de voyageurs.
 - Prévention des accidents de travail à l'arrêt comme en circulation.
 - Réglementation du transport et des conditions de travail. Utilisation du [chronotachygraph](#)
[e](#) et des livrets individuels de contrôle.
 - Comportement au poste de travail.
 - Environnement économique et social du transport.
 - Développement de la qualité de service.
 - Test final théorique.
-

Validité et renouvellement

Cette attestation est valable à vie et doit être validée après 5 années par une FCOS (Formation Continue Obligatoire à la Sécurité) durant aujourd'hui 3 jours et devant passer à 5 jours. Cette FCOS sera à refaire tous les 5 ans pour venir valider votre FIMO.

Équivalence

Le CFP, CAP, ou BEP de conduite routière vaut la **F.I.M.O.**.. une attestation de présence en qualité de conducteur routier au 1er juillet 1995 également

▣ Dispenses

- Personnes nées avant 1948 (une attestation de dispense leur est délivrée mais doivent passer la [FCOS](#) tous les 5 ans).
- Personnes possédant la [FIMO](#) marchandises et désireuses de se reconvertir vers le transport de voyageurs, le passage d'une [FCOS](#) "transports de voyageurs en interurbain" est néanmoins nécessaire dans un délai d'un an.

[DEROGATION à LA FORMATION INITIALE FIMO pour CERTAINS CONDUCTEURS.](#)